FICHE PROJET

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
APPEL A PROJETS ABC 2021

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

	STRUCTURE
NOM	Stéphane PINEDA
ADRESSE DU SIEGE	Allé Ferdinand Buisson
CODE POSTAL	66700
COMMUNE	ARGELES SUR MER
N°SIRET DE LA COMMUNE	21660008000016
CODE INSEE DE LA COMMUNE	66008
	REPRESENTANT LEGAL
NOM ET PRENOM	PARRA Antoine
FONCTION	Maire
TELEPHONE	04 68 95 34 58
COURRIEL	maire@ville-argelessurmer.fr
	RESPONSABLE DU PROJET
NOM ET PRENOM	CANGUILHEM Cécile
FONCTION	Chargée de la coordination des politiques publiques
TELEPHONE	04 68 95 59 47
COURRIEL	c.canguilhem@ville-argelessurmer.fr

IDENTIFICATION DU PROJET

	PROJET
TITRE	Atlas de la biodiversité communale d'Argelès sur Mer

CONTEXTE	Conséquence de son attractivité, le territoire d'Argelès sur Mer est soumis à de fortes pressions démographique et foncière qui viennent perturber le lien si particulier que la commune entretient avec la nature. Celle-ci est déjà fortement impliquée dans la préservation des espaces naturels (2 réserves naturelles, 6 sites Natura 2000, 13 ZNIEFF, 2 ZICO) mais aussi dans l'éducation à l'environnement à travers le programme « Argelès Photo Nature » (conférences, ateliers, Ecole d'été, interventions dans les écoles, expositions photographiques). L'Atlas de la biodiversité communale est un des outils que nous souhaitons engager en réponse à ces enjeux. En effet, mieux protéger cette biodiversité nécessite, avant tout, de mieux la connaître mais aussi la faire connaître aux Argelésiens, aux acteurs socio-économiques du territoire (hôtellerie de plein air notamment) et aux milliers de touristes que nous accueillons chaque année dans notre station balnéaire. A nos côtés, le Groupe Ornithologique du Roussillon. Un partenariat qui devra générer une véritable dynamique de territoire autour de la biodiversité.
OBJECTIFS	Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques (notamment les gestionnaires de campings) et les citoyens (notamment les enfants) à la préservation d'une biodiversité ordinaire de par sa proximité et sa densité, mais toute aussi importante que la biodiversité remarquable. Sensibiliser les agents communaux à la biodiversité est un préalable incontournable pour la collectivité qui entend mettre en œuvre, entre autres, une gestion différenciée de ces espaces verts et naturels. Permettre l'implication et la participation active de la population dans la mise en œuvre de l'Altas et dans une dynamique de préservation de l'environnement qui découlera des enjeux identifiés durant ce programme d'inventaire. Cela nécessitera la conception de méthodologies et d'outils collaboratifs et participatifs. Mieux connaître et faire connaître la biodiversité et le patrimoine naturel du territoire communal notamment en ayant des actions de formation en connaissance des écosystèmes, en détermination botanique et reconnaissance de la faune auprès de la population et acteurs socio-économiques qui souhaitent s'impliquer. Identifier les enjeux de biodiversité spécifiques liés au territoire communal qui ne sont pas encore inventoriés car se trouvant hors des espaces déjà connus et reconnus de par leur intérêt, leur protection et leur gestion. Faciliter la prise en compte de la biodiversité et de ces enjeux lors de la mise en place des politiques communales notamment par la transcription des connaissances dans les politiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme : PLU, Orientations d'Aménagement et de Programmation).
DUREE DE MISE EN ŒUVRE	24 mois (du 1er juillet 2021 au 31 juillet 2023)

COUT COMPLET PREVISIONNEL	30 648€
MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES	20 648€
AIDE DEMANDEE	6148€ soit 29.8% des dépenses éligibles
PERSONNELS MOBILISES	Personnels mobilisés sur le projet : 0.1ETP
ACTEURS	Comité de Pilotage : Comité de conservation de la nature des PO Le Pays Pyrénées Méditerranée Le Parc Marin Golf du Lion L'association ADN Nature Le SMIGATA La FD pêche 66/FD chasse 66 L'ONF nités Techniques : GOR CEN Conservatoire Botanique Méditerranée Société Botanique et Mycologique de Catalogne Nord Association Charles Flahault Association Entomologique du Roussillon (ARE) les 2 Réserves Naturelles Nationales du Mas Larrieu et de la Forêt de la Massane Gestionnaire Nature communal Service d'éducation à l'environnement communal ACCA Chasse Argelès Association Local Halieutique l'Albérienne Argeles Nature Environnement Association Les amis de la Massane (Alain Miquel)
RESPONSABLE DU PROJET	ile CANGUILHEM
AUTRE(S) CORRESPONDANT(S) AU SEIN DE LA STRUCTURE	
AUTRE(S) PARTENAIRE(S)	Aurélien GAUNET (GOR)

Programme détaillé du projet

1.Cadrage

Contexte

Conséquence de son attractivité, le territoire d'Argelès sur Mer est soumis à de fortes pressions démographique et foncière qui viennent perturber le lien si particulier que la commune entretient avec la nature. Celle-ci est déjà fortement impliquée dans la préservation des espaces naturels (2 réserves naturelles, 6 sites Natura 2000, 13 ZNIEFF, 2 ZICO) mais aussi dans l'éducation à l'environnement à travers le programme « Argelès Photo Nature » (conférences, ateliers, Ecole d'été, interventions dans les écoles, expositions photographiques). L'Atlas de la biodiversité communale est un des outils que nous souhaitons engager en réponse à ces enjeux. En effet, mieux protéger cette biodiversité nécessite, avant tout, de mieux la connaître mais aussi la faire connaître aux Argelésiens, aux acteurs socio-économiques du territoire (hôtellerie de plein air notamment) et aux milliers de touristes que

nous accueillons chaque année dans notre station balnéaire. A nos côtés, le Groupe Ornithologique du Roussillon. Un partenariat qui devra générer une véritable dynamique de territoire autour de la biodiversité.

Enjeux

- Mieux prendre en compte notre environnement et notamment la biodiversité dans la mise en œuvre de nos politiques publiques et aménagements futurs
- Sensibiliser le grand public et les acteurs socio-économiques pour une meilleure préservation de la biodiversité
- Créer une dynamique d'implication de la population envers la biodiversité dans le cadre de cet outil que nous voulons participatif qu'est l'ABC

Objectifs

- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques (notamment les gestionnaires de campings) et les citoyens (notamment les enfants) à la préservation d'une biodiversité ordinaire de par sa proximité et sa densité, mais toute aussi importante que la biodiversité remarquable.
- Sensibiliser les agents communaux à la biodiversité est un préalable incontournable pour la collectivité qui entend mettre en œuvre, entre autres, une gestion différenciée de ces espaces verts et naturels.
- Permettre l'implication et la participation active de la population dans la mise en œuvre de l'Altas et dans une dynamique de préservation de l'environnement qui découlera des enjeux identifiés durant ce programme d'inventaire. Cela nécessitera la conception de méthodologies et d'outils collaboratifs et participatifs.
- Mieux connaître et faire connaître la biodiversité et le patrimoine naturel du territoire communal notamment en ayant des actions de formation en connaissance des écosystèmes, en détermination botanique et reconnaissance de la faune auprès de la population et acteurs socio-économiques qui souhaitent s'impliquer.
- Identifier les enjeux de biodiversité spécifiques liés au territoire communal qui ne sont pas encore inventoriés car se trouvant hors des espaces déjà connus et reconnus de par leur intérêt, leur protection et leur gestion.
- Faciliter la prise en compte de la biodiversité et de ces enjeux lors de la mise en place des politiques communales notamment par la transcription des connaissances dans les politiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme : PLU, Orientations d'Aménagement et de Programmation).

L'intérêt du projet

Créer une dynamique de territoire qui sera favorable à la biodiversité et l'environnement de par une sensibilisation des argelésiens et la co-construction d'un outil de présentation des enjeux nécessaires à l'élaboration d'une stratégie de développement communal cohérente et durable.

Les bénéficiaires du programme

Les scolaires : Le service d'éducation à l'environnement de la commune réalisera une série d'interventions en milieu scolaire sur la notion d'inventaire de la biodiversité et sur la nécessité de prise en compte de la biodiversité « ordinaire », particulièrement présente à Argelès. Ces animations seront effectuées dans une dizaine de classes de la commune.

Les élus et le grand public : Le grand public sera sensibilisé et formé à l'identification de plusieurs groupes taxonomiques, tout particulièrement les oiseaux, les reptiles et amphibiens. Un Livret des espèces patrimoniales et emblématiques de la commune sera réalisé et servira de support pour ces formations. Des sorties de terrain aborderont la reconnaissance et la recherche des espèces ciblées et faciles à reconnaître. Ces formations auront lieu sur des secteurs sélectionnés permettant d'améliorer la connaissance de leurs répartitions.

Les agents communaux : Il s'agira d'accompagner la montée en compétence des équipes techniques et modifier les pratiques de gestion à travers des modules de formation dédiés :

- connaître les enjeux de la biodiversité et les programmes nationaux d'inventaires,
- reconnaître la flore et la faune locales, identifier les espèces invasives,
- connaître les pratiques les plus respectueuses de la biodiversité,
- être sensibilisé aux méthodes de suivi de la biodiversité

Les acteurs socio-professionnels intéressés (agriculteurs, professionnels de l'hôtellerie de plein air…) ayant la gestion d'une partie du territoire communal, seront invités à participer aux formations grand public et feront l'objet d'une attention particulière spécifique liée à leur action sur leur environnement proche.

Ensemble des acteurs impliqués dans la réalisation de l'ABC

La commune d'Argelès sur Mer : Pour renforcer la dynamique de territoire autour de la biodiversité et y intégrer les argelésiens, l'Atlas doit s'accompagner de pédagogie, de sensibilisation et de communication. Pour ce faire, un coordonnateur au sein des effectifs communaux est incontournable (à raison d'1/2 journée par semaine). Il aura pour mission de créer du lien entre les partenaires animateurs du programme et le grand public s'impliquant dans la réalisation des inventaires de biodiversité. Le service Communication sera également à l'appui, à l'instar des autres services support de la mairie.

Le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) : Le GOR, association naturaliste historique du département et spécialisée dans le suivi de la faune depuis sa création en 1990 (cf site internet), coanimera le projet avec la commune. Le GOR sera chargé en particulier des inventaires et de la synthèse des connaissances de la faune, des formations et des sessions d'éducation à l'environnement. Autres partenaires : D'autres structures intervenant sur la commune seront associées au projet dans les différentes phases : les RNN du Mas Larrieu et de la forêt de la Massane, Conservatoire du Littoral, Parc naturel marin du golfe du Lion, l'Office National des Forêt, l'association départementale Myotis pour la connaissance et protection des chauves-souris, le Pays Pyrénées Méditerranée animateur de Charte Forestière de Territoire Albères-Vallespir.

Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs

Dans le cadre d'une démarche participative, la commune et ses partenaires mobiliseront un large éventail d'acteurs locaux et le grand public pour optimiser et s'approprier la construction de l'Atlas. Pour ce faire, une large campagne de communication sera nécessaire. Elle s'orientera autour de 3 axes :

Phase 1 : Communication préalable à l'élaboration de l'ABC
Relais du message dans les supports d'information municipaux et vers les médias :

- magazine municipal bimestriel
- site internet de la ville
- newsletter de la ville
- réseaux sociaux de la ville
- communiqué de presse

Phase 2 : Inciter le grand public à participer à l'élaboration de l'ABC Création d'une campagne de communication :

- définition du message et d'une identité graphique
- diffusion via les supports précédemment cités
- affichage sur le territoire (impression affiches A3 et abribus)
- création d'une PLV pour participer aux différents rendez-vous citoyens du territoire

Phase 3. Valoriser les résultats de l'ABC

- édition de plaquettes de reconnaissance de la faune et de la flore locales
- communication sur les animations créées autour de la connaissance de l'ABC (ateliers participatifs, visites et randos guidées, conférences…)
- création d'une page dédiée sur le site internet de la ville (intégrant l'outil participatif)
- création d'une page Facebook dédiée

La mise en œuvre de la communication sur les 3 ans de l'Atlas sera assurée par le service Communication de la commune. Le GOR apportera ses conseils, en tant que spécialiste faune, et pourra fournir des illustrations de qualité des espèces recherchées.

Description du projet

Les groupes taxonomiques étudiés
Les groupes taxonomiques concernés ainsi que les différents protocoles qui seront mis en œuvre sont :

- Oiseaux : Les protocoles STOC-EPS et SHOC, classiquement utilisés en Ornithologie, seront mis en œuvre sur la commune et réalisés par les ornithologues du GOR. Au minimum 2 carrés seront tirés au sort sur la commune et suivis durant les 3 ans prévus pour cet ABC. En parallèle de ces inventaires quelques journées seront consacrées chaque printemps à la prospection des zones les moins connues de la commune (dont journées de formation/sensibilisation de la population locale).
- Reptiles : Une campagne de recherche sera ciblée sur l'Emyde lépreuse (Massane, Riberette, Ravaner, Tech), espèce très rare au niveau français, afin de rechercher la présence d'éventuelles nouvelles populations sur la commune.
- Amphibiens : Des prospections nocturnes dans des conditions favorables (température douce, absence de vent, humidité) seront réalisées en fin d'hiver/début de printemps et/ou après les premières pluies

d'automne. Ces prospections seront ciblées sur les nombreuses petites zones humides présentes sur la commune (ripisylves, mares, zones inondables). La répartition du Pélobate cultripède sera particulièrement ciblée (l'espèce est connue d'un seul site sur Argelès à l'heure actuelle).

- Papillons diurnes : Le protocole STERF sera mis en œuvre sur 3 sites distincts de la commune correspondant à 3 étages de végétation différents (plaine, piémont et étage supérieur des Albères (hors RN de la Massane). Des prospections opportunistes seront effectuées sur d'autres secteurs de la commune, prioritairement sur ceux les moins pourvus en données.
- Libellules : Le protocole STELLI sera mis en œuvre sur au moins 3 sites distincts de la commune. En parallèle, des inventaires opportunistes, comprenant une recherche systématique et minutieuse des exuvies, seront réalisés sur les autres secteurs favorables.

Il est précisé que tous les résultats des inventaires faunistiques réalisés sur la commune, dans le cadre de l'ABC, seront versés au SINP Occitanie.

NB : Tous les groupes taxonomiques comprenant des espèces protégées susceptibles d'être capturées sur la commune feront l'objet d'une demande d'autorisation de capture auprès de la DREAL Occitanie.

La diversité des milieux de la Commune

Argelès-sur-Mer se situe à un carrefour biogéographique formé par la mer Méditerranée, la plaine du Roussillon, le massif pyrénéen de l'Albera et frontalier avec la péninsule ibérique. Par cette position, grâce à cette multitude d'influences, le territoire abrite une diversité de milieux et d'espèces exceptionnelle : un patrimoine naturel se répartissant du niveau de la mer jusqu'à 1157 mètres d'altitude et sur 5867 hectares dont une grande partie n'est pas urbanisée. Il se compose de plages de sable et de falaises rocheuses sur son littoral. La partie plaine est composée par les cultures, le vignoble, la garrigue et de zones humides d'une grande importance tandis que la montagne abrite les forêts de chênes et de hêtres jusqu'aux pelouses des sommets. Ces espaces renferment une biodiversité d'espèces de faune et de flore aussi diverse que rare. Cette symbiose, composée par cette biodiversité d'espèces et milieux, constitue le véritable trésor d'Argelès-sur-Mer. Cette situation confère à la commune une responsabilité capitale en matière de conservation de la biodiversité.

Les plages de sable

Ainsi quand on analyse d'un peu plus près les paysages de la commune, on observe en bordure de la Méditerranée d'une part, au nord une végétation psammo-halophile. Les espèces patrimoniales représentatives sont chez les plantes Euphorbia peplis, Stachys maritima ou encore Achillea maritima pour les milieux dunaires ; pour la faune, citons par exemple le Gravelot à collier interrompu, le Psammodrome d'Edwards.

Les zones humides

Dans les zones humides au sens large englobant entre autres les tamarissières, les prés salés ou les mares temporaires, (tous, habitats naturels d'intérêt communautaire), on y trouve le Tamaris d'Afrique, bien représenté, la Renoncule à feuille d'ophioglosse (très rare) ou encore le Myosotis du Roussillon (Myosotis ramosissima subsp.lebelii) pour la flore ; chez les animaux citons la présence jadis du Blongios nain, ou l'observation irrégulière du Héron pourpré (deux espèces qui ne sont plus nicheuses sur le département en 2020 (GOR, 2020) et pour lesquelles une attention particulière serait à porter ; et puis il y a le Pélobate cultripède, ce crapaud autrefois bien représenté sur le littoral n'est connu aujourd'hui que sur deux communes du département dont ici à Argeles/Mer.

Ces zones humides sont encore bien présentes sur la Commune, entretenue encore par une gestion pastorale extensive, favorable à la préservation de la biodiversité. De nombreux petits canaux « agullas », sillonnent le paysage, et un réseau de haies avec de nombreux arbres pluricentenaires marquent le maillage de ce territoire en plaine. Ces arbres abritent bien souvent une faune relictuelle d'un grand intérêt patrimonial et outre le très commun et protégé Grand capricorne (Cerambyx cerdo), dans les vieux chênes de la plaine, de nombreuses espèces saproxyliques sont encore présentes. Ces haies et ces canaux permettent de mettre en perspective, le développement de trames vertes et bleues essentielles pour le maintien de cette riche diversité.

Les falaises rocheuses

D'autre part, se dessine au sud une côte rocheuse avec des falaises de schistes abruptes encerclant quelques criques de galets. Ces dernières abritent un cortège d'espèces endémiques, notamment la rare et endémique Arméria du Roussillon, mais aussi le Thymélée hirsute ou encore le Polycarpon de Catalogne. Pour la faune, outre de nombreux endémiques, plusieurs espèces d'invertébrés trouvent à Argeles/mer leur limite nord pour la faune ibérique et sont en limite sud pour les espèces plus continentales. A noter la rare présence du cochevis de Thékla.

Difficilement classable car peu connu, la côte vermeille est recherchée par les herpétologues qui souhaitent observer l'Hémidactyle verruqueux, un petit gecko patrimonial dont la répartition est mal cernée sur le territoire.

Les cours d'eau et oueds méditerranéens

Un littoral qui est traversé par de nombreuses embouchures de cours d'eau, de différents gabarits. On y trouve le Tech mais aussi des affluents de plus petite taille ; comme ces véritables oueds méditerranéens, asséchés souvent en été, citons ici le Ravaner marquant la limite de commune avec Collioure, ville voisine. La commune est traversée par un petit fleuve côtier « la Massane » dont l'ensemble du cours d'eau est dans le périmètre de la commune. Il prend sa source dans la Réserve Naturelle Nationale de la forêt de la Massane et se jette à la confluence de la côte sableuse et rocheuse au Racou. Ce petit fleuve est classé au titre des poissons migrateurs et sert de référence. Il est également inclus dans un vaste projet d'étude des cours d'eau méditerranéens et de classement en zone atelier instruite par le CNRS. Ces milieux sont de véritables nurseries à poissons notamment pour l'Anguille d'Europe, l'Alose feinte ou encore le Barbeau méridional pour les plus patrimoniaux. Ce qui favorise aussi la présence de la Loutre d'Europe et l'installation parfois de colonies d'oiseaux comme la rare Sterne naine. Les libellules sont tout aussi attirées par la présence de ces milieux dits humides (de nombreux canaux irriguent la plaine communale) : c'est ainsi que la Cordulie à corps fin (Oxygastra curtisii) est observé par les naturalistes avertis. Le réchauffement climatique permet également à des espèces de remonter et traverser la frontière franco-espagnole : chez les odonates on peut citer l'apparition en 2020 dans les Pyrénées Orientales de Trithemis kirbyi : à rechercher donc sur la commune. Dans les milieux d'eau la faune y est riche, il faut citer ici l'Émyde lépreuse, tortue méditerranéenne rare. La répartition de cette espèce patrimoniale est à affiner sur le territoire car rares sont les observations.

Pour les plantes, on peut citer notamment le Gattilier (Vitex Agnus-castus) ; arbuste méditerranéen protégée au niveau national et arborant une floraison de grappes violacées très caractéristique ou encore l'Ail petit moly (Allium chamaemoly).

Le massif des Albères

Pour finir ce tour d'horizon des paysages et de la biodiversité communale, prenons un peu d'altitude pour aller sur le piémont du massif de l'Albera où règne le Chêne-liège mais aussi le maquis et la garrigue. Des écosystèmes favorables par exemple au lézard ocellé, disparu du littoral méditerranéen depuis peu et dont le statut sur la commune mérite une attention toute particulière ; tout comme l'engoulevent à collier roux, observé pour la première fois dans le département à Port-Vendres, (GOR, 2020). Cette espèce n'ayant jamais niché en France...

Et puis citons chez les papillons, le rare Agrion de Mercure, observé sur les hauteurs du Ravaner ou encore le Fourmigril provençal (petit grillon) ; aussi Edaphopaussus favieri (coléoptère vivant dans les fourmilières – très rare dans le massif de l'Albera).

Autant d'habitats à étudier et d'espèces à inventorier pour confirmer d'une part leur présence et d'autre part proposer des mesures de gestion adaptées.

Tous ces secteurs ne feront pas l'objet d'inventaires naturalistes dans le cadre de cet ABC, mais les contributions des citoyens pourront venir alimenter la connaissance de ces habitats.

Secteurs privilégiés pour les inventaires faunistiques

Afin de prioriser les moyens humains et financiers engagés dans le cadre de ces inventaires naturalistes, quatre secteurs ont été privilégiés. Le choix de ceux-ci s'est fait en fonction des critères suivants :

- L'intérêt patrimonial des milieux naturels présents et la présence potentielle d'espèces rares notamment liées à l'existence de zones humides dans un contexte climatique méditerranéen marqué (d'où le choix d'inventaire des taxons « amphibiens » et « odonates »),
- Le faible niveau actuel de connaissance naturaliste de ces secteurs,
- la proximité avec des sites reconnus et bien inventoriés permettant ainsi une recherche ciblée plus approfondie sur des espèces patrimoniales, emblématiques voir protégées,
- Les pressions anthropiques subies par ces secteurs où l'activité touristique joue potentiellement un rôle important que ce soit au niveau des atteintes aux milieux naturels résiduels ou au niveau de la disparition des espèces qu'ils accueillent.

Tout ce travail d'inventaire naturaliste qui se finalisera par une synthèse cartographique, se veut être un outil d'aide à la protection des espaces les plus sensibles et à forts enjeux, compte tenu d'un contexte anthropique très marqué, une forte pression foncière et une accélération de la dégradation des milieux naturels non protégés. Les taxons recherchés sont donc liés à la suspicion d'espèces d'intérêt patrimoniales dont le maintien et la conservation sera prioritaire sur ces secteurs, et par-delà de ces espèces emblématiques, se trouve tout l'intérêt de la protection de leurs milieux et de leurs écosystèmes.

- Secteur du Moulin de Taxo : Secteur agricole où se présente une végétation luxuriante inféodée aux bords de cours d'eau, ainsi que la présence remarquable d'une aulnaie relictuelle. On note la présence de plusieurs retenues d'eau artificielles sur le secteur, qui se trouve par ailleurs en connexion directe avec la

ripisylve du Tech (Site Natura 2000). Il est également traversé par de nombreux canaux d'irrigation ainsi que par un fleuve côtier méditerranéen, La Riberette. Le secteur demeure très largement sous-prospecté et est pressenti pour pouvoir abriter de nombreuses espèces patrimoniales. En effet, il peut s'agir ici d'un lieu d'expansion de nombreuses espèces inféodées aux différents types de milieux humides présents.

- Secteur de Néguebous : Ce secteur se trouve au cœur de la zone des campings d'Argelèssur-Mer, où le paysage est fractionné par l'enchevêtrement de parcelles à vocations principalement agricoles et touristiques. On y retrouve toutefois des zones naturelles où l'on retrouve une végétation présentant localement un faciès de prairie humide (pâturage et/ou fauche) et de zones plus sèches (souvent liées à des friches d'origines viticoles). La pression foncière et le développement des activités d'hébergement de loisir nécessitent l'acquisition rapide d'une bonne connaissance des enjeux naturels et agricoles sur ce secteur. Il est ici primordial de connaître les secteurs sensibles afin de les protéger de l'artificialisation des sols, d'autant plus qu'il s'agit de zones d'expansion de crues pouvant localement former des mares temporaires.
- Secteur des Conques : Ce périmètre est l'extension naturelle du site naturel du Tamariguier (Natura 2000). Cette zone de prairies humides et d'aulnaies est l'objet d'une réflexion à mener dans le cadre de l'extension du site Natura 2000 (zone terrestre) dont la commune est cogestionnaire avec le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion. Une recherche des espèces emblématiques se trouvant déjà sur le site limitrophe est un enjeu pour limiter l'extension urbanistique sur ce secteur où se trouvent de nombreuses zones humides (exemple : résurgence de la source d'en Galvada)
- Secteur du Ravin du Ravaner : Ce fleuve côtier est permanent dans sa partie basse jusqu'à son embouchure dans l'Anse de l'Ouille, tandis que plus en amont il se présente sous la forme d'un oued méditerranéen. Celui-ci est une véritable trame bleue sur la partie nord de la Côte Vermeille. Il est soumis à une forte pression touristique, car en continuité du sentier du littoral (près de 300 000 personnes par an recensées sur le sentier) passant par le Racou et les Criques de Porteils dont les zones naturelles appartiennent au Conservatoire du littoral. On dénombre quelques campings qui déversent, également, leur public sur cette zone sensible. Or, bien que reconnue comme susceptible d'être fortement intéressante, cette zone n'a pratiquement jamais été inventoriée et ses enjeux en termes de biodiversité demeurent très largement méconnus.

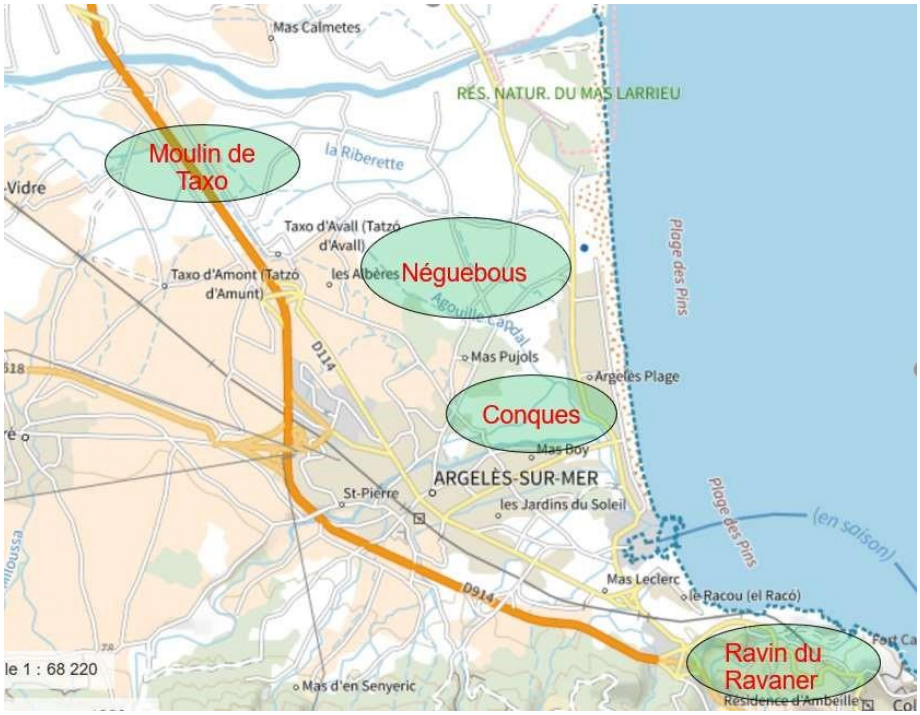

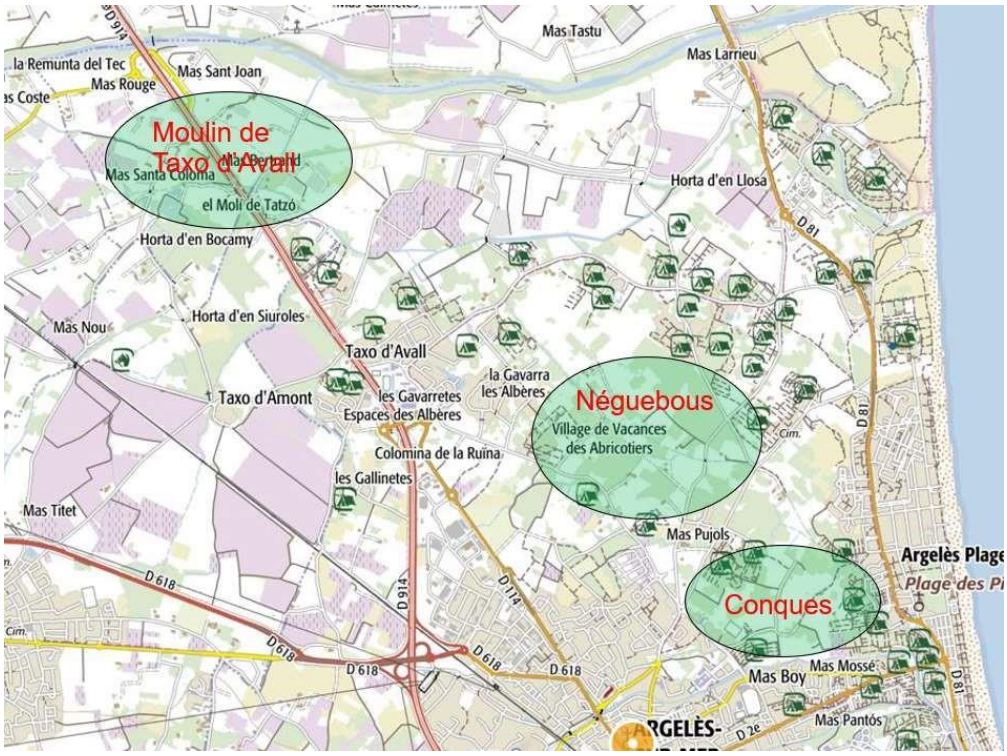

2.Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

N° Etapes/Résultats	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
Actions transversales d'animation et coordination du projet	COPIL de lancement : compte-rendu	Juillet 2021	
	COPIL intermédiaire : compte-rendu	Juillet 2022	
	COPIL bilan : compte-rendu	Juillet 2023	
Actions d'amélioration des connaissances	Compilation des données : demande de données SINP, carte de synthèse et répartition des données par groupe taxonomique, localisation des secteurs d'inventaires	Juillet 2021	Septembre 2021
	Inventaires naturalistes : saisie des données, transmission des données brutes au SINP	Mars 2022	Juin 2023
Actions de sensibilisation et communication	Grande réunion citoyenne de lancement : diaporamas grand public	Juillet 2021	Septembre 2021
	Communication sur les événements, actualités et résultats (découvertes majeures) du projet : publications réseaux socio…, presse locale…	Juillet 2021	Juillet 2023
	Sorties guidées (grand public) sur la reconnaissance et la recherche d'espèces patrimoniales et emblématiques de la commune livret support)	Septembre 2021	Juillet 2023
	Programme d'Education à l'environnement ciblé sur les scolaires	Septembre 2021	Juillet 2023

Actions de formation	Formations destinées aux techniciens Espaces verts de la commune : gestion différenciées de zones naturelles périurbaines de la commune	Septembre 2021	Juillet 2023
	Formation sur le terrain à la reconnaissance d'espèces emblématiques et patrimoniales (livret support) dans le cadre des sorties guidées grand public	Septembre 2021	Juillet 2023
Outils d'aide à la décision	Livret de synthèse des connaissances : cartographie des zones à enjeux, résultats majeurs, espèces emblématiques et patrimoniales. Rédaction d'une Stratégie Communale pour la sauvegarde de la Biodiversité	Juin 2023	Juillet2023
	Elaboration d'une stratégie biodiversité : croisement des enjeux biodiversité avec les zonages de connaissance (ZNIEFF, TVB), projet d'aménagement et de développement, définition d'indicateurs biodiversité, proposition d'action	Juin 2023	Juillet 2023
Actions concrètes envisagées	Mise en place d'un budget participatif par exemple pour : - aménagement de gîtes à chiroptères dans des bâtiments	Juillet 2023	En continu à la suite du projet
	communaux ; - mise en place de campagnes d'arrachage de plantes invasives ; - acquisition de parcelles à enjeux très forts		

3.Perspectives de l'action (le cas échéant)

- Les actions concrètes

Cet atlas permettra de repérer les secteurs à enjeux jusqu'à présent non identifiés afin de mieux les prendre en compte dans la stratégie de développement communale. L'atlas pourra donc être annexé au Plan local d'urbanisme et les enjeux intégrés comme éléments préalables à la réflexion des aménagements futurs (sans se substituer aux nécessaires études d'impacts).

Au-delà, l'atlas de la biodiversité se veut être un premier pas dans l'émergence d'une dynamique globale citoyenne pour une meilleure prise en compte de la biodiversité localement. La mise en œuvre d'une stratégie environnementale sur le territoire communal trouverait sa traduction grâce à des actions concrètes et aménagements visant à favoriser la préservation des espèces remarquables identifiées et à créer les conditions favorables à leur développement.

On pourra envisager des opérations de type :

- aménagement de gîtes à chiroptères dans des bâtiments communaux,
- acquisition de parcelles à enjeux très forts (mares, zones humides),
- mise en place de campagnes d'arrachage de plantes invasives...

Ces actions concrètes devraient trouver toute leur pertinence de par leur émergence et leur proposition issues d'une démarche participative avec la population au travers de la mise en place d'un budget participatif. Ces orientations et aménagements seront donc débattus et priorisés par la population ellemême dans le cadre d'une commission extra-municipale impliquée dans le bon fonctionnement et la bonne attribution de fonds communaux au sein du budget participatif qui lui sera attribué.

- Des engagements pris à travers la reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature

Inspirée par son patrimoine naturel remarquable, forte de son implication à la préservation des espaces naturels protégés déjà évoquée et encouragée par les retours très positifs de son programme d'éducation à l'environnement « Argelès photo Nature », la municipalité a pleine conscience que protéger et conserver son environnement et plus particulièrement toute cette riche biodiversité est un enjeu majeur pour les décennies à venir. Nous avons le devoir que les jeunes Argelésiens et les générations futures trouvent un environnement préservé.

Cependant, avec le développement urbain que connaît Argelès sur Mer et de façon générale tout le littoral méditerranéen, il est nécessaire de concilier ces deux problématiques que sont « développement » et « protection de l'environnement ». Aussi, la commune entend bien intégrer encore plus cette dernière notion dans son action quotidienne et sa mobilisation, ainsi que celle de ces acteurs socioéconomiques.

Par conséquent et afin d'engendrer une dynamique en faveur de la biodiversité pour les années à venir, la commune a sollicité (délibération du 26 novembre 2020) la reconnaissance de Territoire Engagé pour la Nature (TEN) qu'elle a obtenu (Comité de sélection du 8 décembre). La Commune espère ainsi entraîner, autour d'elle et de ces partenaires, la population, les associations et les acteurs économiques qui le souhaitent dans la recherche commune d'un projet de territoire maîtrisé, cohérent et attribuant une place prépondérante à l'environnement.

La Commune s'est ainsi engagée sur la mise en œuvre d'au moins 3 actions structurantes en matière de préservation de la nature sur son territoire :

- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée des espaces verts et naturels ;
- Construction d'un Atlas de la Biodiversité Communale ;
- Inventaire des sites à désimperméabiliser et renaturer.

Aujourd'hui, fort est de constater que la réalisation de ce dossier de candidature aux fonds de soutien aux Atlas de la biodiversité communale est déjà une réussite car elle a entraîné l'adhésion et l'implication de nombreux acteurs hors du partenariat constitué initialement avec le Groupe ornithologique du Roussillon.

- Devenir Capitale de la Biodiversité

Aussi, la commune d'Argelès sur Mer avec le soutien de ses partenaires a l'ambition de candidater au Concours de Capitale française de la Biodiversité afin de valoriser les actions qu'elle mène et entend mener dans les années à venir pour la préservation de son environnement et plus particulièrement son littoral et ses zones humides.

4.Gouvernance

Tout au long du projet :

Un Comité de Pilotage sera mis en place spécifiquement pour coordonner et suivre ce projet d'Atlas de la Biodiversité Communale. Il se réunira aussi souvent que nécessaire et notamment lors du lancement du projet, lors de la présentation des résultats et de la finalisation du rapport écrit. Ce Comité de Pilotage sera présidé par l'élu en charge de l'Environnement de la Commune d'Argelès sur Mer et co-animé par le GOR.

Ce Comité de Pilotage constitué d'un large panel d'acteurs locaux et de personnes ressources associées issues de la commission extra-municipale Environnement et Transition Ecologique validera l'avancée du programme et sa mise en œuvre opérationnelle. Il sera composé de :

- Comité de conservation de la nature des PO
- Le Pays Pyrénées Méditerranée
- Le Parc Marin Golf du Lion
- L'association ADN Nature
- Le SMIGATA
- La FD pêche 66/FD chasse 66
- L'ONF

Des Comités Techniques (entre les partenaires du projet) auront lieu tous les semestres. Ils permettront d'échanger, d'ajuster les méthodes et outils déployés.

- GOR
- CEN
- Conservatoire Botanique Méditerranée
- Société Botanique et Mycologique de Catalogne Nord
- Association Charles Flahault
- Association Entomologique du Roussillon (ARE)
- les 2 Réserves Naturelles Nationales du Mas Larrieu et de la Forêt de la Massane

- Gestionnaire Nature communal
- Service d’éducation à l’environnement communal
- ACCA Chasse Argelès
- Association Local Halieutique l’Albérienne
- Argeles Nature Environnement
- Association Les amis de la Massane (Alain Miquel)

5.Résumé publiable du projet

Conséquence de son attractivité, le territoire d'Argelès sur Mer est soumis à de fortes pressions démographique et foncière qui viennent perturber le lien si particulier que la commune entretient avec la nature. Celle-ci est déjà fortement impliquée dans la préservation des espaces naturels remarquables (2 réserves naturelles, 6 sites Natura 2000, 13 ZNIEFF, 2 ZICO) mais aussi dans l’éducation à l’environnement à travers le programme « Argelès Photo Nature » (conférences, ateliers, expositions photographiques). Le projet d’Atlas de la biodiversité communale vient en appui de cette politique de préservation des milieux remarquables de la commune en se focalisant sur la biodiversité dite « ordinaire ». En effet, mieux protéger cette biodiversité locale nécessite, avant tout, de mieux la connaître mais aussi la faire connaître aux Argelésiens, aux acteurs socio-économiques du territoire (hôtellerie de plein air notamment) et aux milliers de touristes que nous accueillons chaque année dans notre station balnéaire. A nos côtés, le Groupe Ornithologique du Roussillon, et de nombreux autres partenaires institutionnels ou associatifs, viendront en appui de la commune d’Argelès pour faire vivre ce projet sur le terrain.